

UQAR-information

HEBDOMADAIRE DE L'UNIVERSITE DU QUEBEC A RIMOUSKI

ISSN 0711-2254

13^e année, numéro 13

Lundi, 30 novembre 1981

Former des élèves sensibles à la musique

On reconnaît de plus en plus aujourd'hui une valeur éducative à la musique. Celle-ci n'est plus seulement un art de divertissement contribuant à se dégoûter dans les soirées sociales ou à se recueillir à l'église. On lui attribue aussi maintenant des valeurs de développement, de formation. La musique devient un moyen de faire éprouver, dès l'enfance, l'émotion esthétique.



Marcelle Beaupré, professeur en sciences de l'éducation à l'UQAR, s'intéresse vivement au phénomène de l'enseignement de la musique au primaire, en particulier pour les enfants en difficulté d'apprentissage. Elle parle même de "musicothérapie", dans le document de travail de 162 pages qu'elle a publié en début d'année scolaire, à l'intérieur du cours "Musique et adaptation scolaire"; le document s'intitule *Sur quelques notes*. Source intarissable de connaissances lorsqu'on aborde la musique ou l'éduca-

tion, Marcelle Beaupré nous a volontiers brossé un tableau de la situation.

"Avant les années '70, dit-elle, l'initiation musicale des jeunes se limitait souvent à l'apprentissage du solfège. Durant les années '70, l'enseignement de la musique se démocratise et la formation esthétique de l'enfant est axée vers de nouvelles préoccupations: on veut sensibiliser l'élève à son environnement sonore et développer sa créativité." Cette réforme des années '70 ne s'applique pas qu'à la musique, mais aussi à l'art dramatique et aux arts plastiques. Au cours des dernières années toutefois, les enseignants du primaire ont reproché à plusieurs occasions le manque de précision dans le contenu du programme d'art. D'ici 1986, le ministère de l'Éducation souhaite implanter dans les écoles un nouveau programme d'art à quatre volets: à la musique, à l'art dramatique et aux arts plastiques, on ajoute la danse. Chaque commission scolaire au Québec devra dispenser l'enseignement d'au moins trois des quatre disciplines. Les objectifs à atteindre, pour chacune des disciplines, sont plus précis et détaillés qu'auparavant. Dans le cas de la musique, le nouveau programme ne vise pas à faire des élèves des artistes professionnels, mais plutôt, comme l'affirme un document du ministère, à "leur faire vivre des expériences musicales susceptibles de stimuler leur créativité et à leur faire acquérir les techniques de base indispensables".

LA PARTITION DE L'UQAR

Que vient jouer l'UQAR dans toute cette symphonie? Une humble mais valeureuse partition.

(suite à la page 2)

Si l'Université du Québec à Rimouski n'offre pas comme tel de programme pour former des spécialistes en musique (c'est là le rôle des conservatoires et des écoles de musique), elle dispense cependant des programmes de formation et de perfectionnement pour les enseignants(es) du primaire. Et au primaire, les statistiques de 1978-79 l'indiquent, la musique, matière obligatoire, est enseignée par 15% de spécialistes et 85% de généralistes. Les enseignants(es) "généralistes", futurs ou en fonction, ont donc intérêt à se familiariser avec l'enseignement de la musique, et surtout avec le nouvel esprit que l'on est en train de développer face à l'enseignement de la musique.

Comment faire? Une centaine d'étudiants(es) en formation première et d'enseignants(es) en perfectionnement, dont trois spécialistes en musique, expérimentent durant la présente session, une formule de cours universitaire qui leur permet d'approfondir les nouvelles approches d'enseignement de la musique. Ceux-ci sont répartis sur tout le territoire, de Montmagny jusqu'à Gaspé, en passant par la Côte-Nord, ce qui exige l'utilisation de formes d'enseignement à distance. Ils partagent par ailleurs un intérêt pour la clientèle scolaire en difficulté d'apprentissage, pour qui l'enseignant(e) doit faire preuve encore davantage de souplesse et de patience. Enfin, ils ont en commun d'avoir comme professeur à ce cours intitulé *Musique et adaptation scolaire*, Marcelle Beaupré, qui les oriente dans leur cheminement pédagogique.

MUSIQUE ET ADAPTATION SCOLAIRE

"Les éducateurs qui ont tenté des expériences, affirme Marcelle Beaupré, ont pu vérifier que la musique fascine les enfants, attire leur attention, peut les calmer lorsqu'ils sont agités. La vibration et l'agencement des sons, le rythme, la mélodie, peuvent fournir à l'enfant des possibilités de s'exprimer, de s'extérioriser, qui dépassent les limites du langage verbal. En sollicitant l'oreille, la voix, le rythme corporel, l'éducateur qui emprunte les techniques de la musicothérapie parvient à faire participer l'enfant de façon naturelle, spontanée, et à entrer en relation avec lui. De même, les enfants en difficulté d'apprentissage, tout comme les enfants débiles, sont loin de rejeter le plaisant apprentissage d'une communication de plus en plus perceptible entre soi et son environnement sonore."

La musicothérapie est un moyen utilisé parmi d'autres pour libérer les facultés créatrices de l'enfant, pour le valoriser et faciliter son intégration sociale. En s'identifiant à son environnement sonore, en exprimant lui-même des combinaisons acoustiques et en communiquant ses sentiments face aux sons qu'il perçoit, l'enfant forme progressivement sa personnalité et développe son jugement et son goût pour la musique.

C'est dans cette perspective qu'a été développé le nouveau programme d'art au primaire du ministère de l'Éducation, nous apprend Marcelle Beaupré. "L'enseignement des arts repose désormais sur la démarche suivante: mettre l'enfant en situation de percevoir son environnement sonore (éveil des habiletés auditives, à partir du vécu de l'enfant), l'inciter à faire des réalisations sonores (interprétation ou création) et le motiver à réagir personnellement (amener l'enfant à dire ce qu'il ressent). En somme, une approche beaucoup plus vaste et englobante que le simple apprentissage du solfège de base! On ne veut plus faire des artistes à tout prix,

des virtuoses de la performance, mais bien former des êtres qui vont vibrer émotivement, qui n'ont pas peur de leurs émotions, qui seront sensibles au phénomène musical."

UN COURS ADAPTÉ

Marcelle Beaupré poursuit: "Le cours que je donne à l'Université, *Musique et adaptation scolaire*, ne vise pas à former des spécialistes en musique, mais des généralistes. D'ailleurs, pour l'enseignement des arts au cycle du primaire, je pense qu'il est mieux que l'enfant soit dans les mains de son éducateur régulier, plutôt que dans les mains d'un spécialiste. Surtout pour la clientèle en difficulté d'apprentissage, une interaction constante entre l'éducateur et l'enfant est nécessaire. Il faut rejoindre l'individu dans sa totalité. Donc, ce qu'il faut développer auprès des éducateurs, c'est l'esprit qui va rendre possible cette nouvelle formation musicale et vivantes ses orientations. À mi-chemin entre un cours de connaissance pure et un cours de didactique, *Musique et adaptation scolaire* se veut un laboratoire de réflexion-action sur la musique en éducation. Il s'agit de sensibiliser l'éducateur aux valeurs intellectuelles, affectives et sociales de la formation en musique."

La centaine de personnes qui suivent le cours optionnel de Marcelle Beaupré ont donc reçu, en plus du document *En quelques notes*, cinq cassettes-atelier, sur des thèmes comme "les sons tels qu'ils sont", "chansons pour eux" ou "pour une écoute sur mesure". Le cours multi-médiatisé (qui utilise l'imprimé et la cassette) permet de rejoindre plus de monde. De plus, les étudiants doivent travailler à une vingtaine de fiches pédagogiques, qui les initient à des méthodes nouvelles tout en sollicitant leur créativité, leur originalité, dans le contexte de leur travail quotidien.

Marcelle Beaupré précise qu'elle consacre beaucoup de temps elle-même au contact avec les étudiants(es): ceux-ci lui expédient par courrier leur journal de bord, dans lequel ils inscrivent leurs réflexions à chaque étape du cours; en plus, madame Beaupré procède à une visite sur tout le territoire durant la saison, sans compter les nombreuses discussions téléphoniques. Elle affirme d'ailleurs que "jamais les techniques, les plus sophistiquées soient-elles, ne remplaceront la relation en éducation".

SATISFACTION

En rencontrant ainsi tout son monde sur le territoire, Marcelle Beaupré se dit encouragée par le taux de satisfaction élevé. "Au début, une vingtaine ont lâché devant l'ampleur de la tâche. Mais la centaine d'étudiants(es) qui se sont relevés les manches semblent ravis de leur apprentissage. Un des éducateurs a mentionné que c'était la première fois, dans le cadre d'un cours universitaire, qu'il pouvait apprendre de la matière nouvelle tout en préparant sa tâche quotidienne. D'autres ont apprécié la "manifestation de confiance" de la part du professeur, car on applique dans ce cours une perspective de coresponsabilité et de coévaluation, entre le professeur et l'étudiant(e)."

Tous les efforts sont braqués pour développer cette mentalité de "pédagogie du succès". Selon Marcelle Beaupré, "l'éducation musicale devrait permettre à l'enfant de découvrir ses possibilités et non pas à le confronter sans cesse à ses limites. Il faut que l'enfant s'épanouisse par la musique, et non qu'il s'emboîte par la musique." ■

Formation d'un comité de développement pédagogique

À titre expérimental, pour une période de deux ans, un Comité de développement pédagogique vient d'être mis sur pied à l'UQAR. Ce comité aura pour tâche de fournir un meilleur appui, en ressources financières et en reconnaissance, aux professeurs qui font des innovations pédagogiques. En principe, le comité s'intéressera à l'ensemble du développement pédagogique, mais en pratique, il donnera priorité aux études à temps partiel, en particulier aux cours en dehors du campus.

Le Comité de développement pédagogique sera présidé par Guy Massicotte, le directeur du Bureau recherche et développement. Siégeront aussi au comité, le recteur Pascal Parent, le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche Gabriel Bérubé, le doyen adjoint Pierre Bélanger, deux agents de liaison et un professeur de chaque département. La création de ce comité fait suite à la présentation d'un rapport déposé en mai dernier par le Comité d'étude sur la décentralisation de l'enseignement.

Sous la responsabilité de la Commission des études, le Comité de développement pédagogique aura à conseiller cette dernière sur les orientations et les actions à prendre en matière de développement de la pédagogie universitaire. Ainsi, le comité valorisera les nouvelles expériences pédagogiques qui visent à donner le meilleur enseignement possible au plus grand nombre possible. Pourront par exemple être pris en considération les divers modes d'organisation des groupes (ex. les cours intensifs de fin de semaine, le travail d'équipe...) et l'utilisation accentuée ou combinée de différentes techniques de communication (l'imprimé, l'audio, le vidéo, le téléphone, la câblodistribution, la télévision...). Compte tenu d'une situation précise, quelles sont les meilleures méthodes à utiliser?

PERFECTIONNEMENT

Le comité aura aussi pour mandat d'organiser des activités de perfectionnement pour les professeurs: stages de courte durée, conférences, échanges, séminaires, les formules restent encore à déterminer. Guy Massicotte indique que les questions qui pourraient être abordées dans ces activités de perfectionnement sont nombreuses: "par exemple, la planification de l'enseignement; la définition des objectifs d'un cours; l'utilisation de la technologie; les relations pédagogiques entre l'étudiant et le professeur, notamment la direction de thèse au niveau des études supérieures; l'évaluation de l'enseignement dispensé par les professeurs et reçu par les étudiants(es)."

Le comité sera en outre amené à faire des recommandations à la direction de la bibliothèque afin de développer la collection de documents concernant l'éducation des adultes, la didactique, l'enseignement et l'apprentissage à distance.

Par ailleurs, afin de disposer d'un tableau global de la situation du développement pédagogique à l'UQAR, le comité envisage de dresser la liste des diverses innovations pédagogiques déjà expérimentées dans le réseau UQ ainsi que leurs particularités. D'autre

part, le comité aura à identifier, autant à l'Université qu'à l'extérieur, les ressources utiles à la réalisation des projets. Mentionnons à ce sujet que Télé-Université, en plus des cours qu'elle continue d'offrir, a développé récemment un nouveau volet à sa vocation: la production de matériel didactique audio ou imprimé, pouvant être commandé par les autres constituantes du réseau UQ.

SUBVENTIONS

Le Comité de développement pédagogique est donc chargé de recevoir, d'étudier et d'évaluer les demandes de subventions que feront les professeurs quant au développement pédagogique. Il devra par ailleurs proposer à la Commission des études un projet de répartition du Fonds de développement pédagogique, qui représentait cette année 40 000 \$. La première réunion du comité est prévue pour février.

On peut s'adresser à Guy Massicotte (1715) ou à Gabriel Bérubé (1412) pour de plus amples informations.

ANNIVERSAIRES

- 1 décembre: Roland Voyer, Service des terrains et bâtiments;
- 2 décembre: Clément Lavoie, Bureau régional de Haute-riive;
- 2 décembre: Roland Morin, Service de l'audio-visuel;
- 3 décembre: Luc Desaulniers, département des Sciences de l'administration;
- 3 décembre: René Michaud, Service des terrains et bâtiments;
- 6 décembre: Richard Gendreau, Service des terrains et bâtiments.

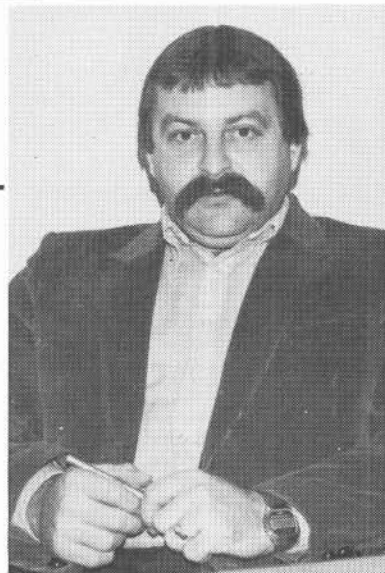
EN BREF...

- Michel Forgues joue Émile Nelligan, à la salle Georges-Beaulieu, le lundi 30 novembre à 20 h 30.
- Le mercredi 2 décembre, Daniel Romagnoli, un guitariste classique de nationalité italienne et vivant en Belgique, présentera des airs de Frescobaldi, Scarlatti, Fernando Sor, Barrios, etc. C'est au Musée régional à 20 h 30.
- Le 3 décembre, à 20 h 30, à la salle Georges-Beaulieu, les Grands explorateurs présentent *Afrique sauvage* de Freddy Boller.
- Maurice Champagne-Gilbert donnera une conférence le lundi 7 décembre, à 20 h 30, à la salle Georges-Beaulieu. Sujet: les relations hommes-femmes, ou comment passer de rapports de pouvoir à des rapports de tendresse.

L'élite sportive du Québec sera à Rimouski

Entre 3 000 et 4 000 athlètes, représentant l'élite sportive du Québec, dans une quinzaine de disciplines, seront présents à Rimouski, l'été prochain, les 30, 31 juillet et 1er août. En effet, les Championnats sportifs québécois, un événement qui se déroule à l'été et à l'hiver de chaque année depuis 1977, seront cette fois présentés à Rimouski. L'été dernier, les Championnats avaient eu lieu à Chicoutimi.

Le coordonnateur des Championnats à Rimouski, en quelque sorte le permanent responsable de l'organisation, a été choisi: il s'agit de Serge Bérubé, le directeur du Service des activités physiques, sportives et socio-culturelles de l'UQAR. Serge est un gars qui s'est impliqué grandement dans le sport à Rimouski ces dernières années, autant comme sportif actif que par sa participation professionnelle à des écoles de hockey, à des



stages pour instructeurs ou à des programmes de conditionnement physique. Il détient en outre une maîtrise en sciences de l'activité physique de l'Université Laval.

Serge Bérubé a obtenu de l'UQAR une libération d'une journée par semaine d'ici Noël, pour s'occuper de l'organisation des Championnats. En janvier, février et mars, il y consacrerait deux jours par semaine, pour enfin y travailler à temps plein à compter du 1er avril.

Le Comité organisateur dispose d'un budget de 125 000 à 150 000 \$ pour le fonctionnement des Championnats, financés conjointement par le Conseil municipal, le Gouvernement du Québec et le Comité organisateur.

Une quinzaine de fédérations sportives du Québec ont déjà visité les sites et devraient décider de leur participation dans les prochaines semaines. Les disciplines qui pourraient être à l'affiche sont le sport automobile, la balle-molle, le baseball, le canoë-kayak, la crosse, le cyclisme, le hockey sur gazon, le motocyclisme, la natation, le ski nautique, le soccer, les sports aériens, le tir (à l'arc, à la carabine, au pistolet) et la voile.

- Une poissonnerie de la région de Rimouski est à la recherche d'un(e) vendeur(se) pour travailler à temps partiel, le samedi, le dimanche ainsi que 1 à 2 soirs par semaine, soit un total de 20 à 25 heures par semaine. Le salaire est de 4 \$ l'heure. La personne recherchée devra posséder des qualités de vendeur(se), une belle apparence et avoir un souci de propreté. Les personnes intéressées par ce poste doivent s'adresser au Service de placement, local D-110-1. Le nombre de références sera limité.

- La Caisse d'établissement du Bas-Saint-Laurent désire rencontrer en entrevue les finissants qui seraient intéressés(es) par un poste de conseiller(ère) en épargne. Il y a des postes à combler pour les régions de Matane, Amqui, Cabano, Trois-Pistoles et Rimouski. En plus de faire preuve d'ambition, les candidats devront détenir ou être en voie d'obtenir un baccalauréat en administration ou en finances, ou l'équivalent.

Les personnes intéressées devront faire leur demande sur formule APUC et la remettre au bureau de placement, local D-110-1. La date finale pour la remise des documents sera le 2 décembre 1981 et les entrevues auront lieu le 15 décembre. Documentation disponible.

KINO-QUÉBEC

La construction d'une maison ne doit plus être uniquement une affaire d'hommes! L'été prochain, pendant quatre semaines, un cours de construction de maison en bois rond sera donné à 12 personnes, toutes des femmes. Elles apprendront les notions de la construction et érigeront elles-mêmes les quatre murs de la maison. L'automne suivant, s'il ne pleut pas trop, les élèves se réuniront à nouveau pour la construction du toit. Un vieux rêve? Si ça vous intéresse, il est encore possible de se joindre au groupe. Contactez Raymonde Painchaud, au local D-109-3; 724-1532.

EMPLOI

UQAR information Hebdomadaire de l'Université du Québec à Rimouski

Direction et Publication : Service des relations publiques et de l'information - Local D-305 - Tél.: 724-1425

Rédaction : Mario Bélanger, Mariette Parent-Pineault

Montage : Richard Fournier

Dactylographie : Simone Fortin

Impression : Service de l'imprimerie

Dépôt légal - Bibliothèque nationale du Québec